



Biden approuve la nouvelle Stratégie nationale pour l'Arctique

Par [Alexandre Lemoine](#)

Mondialisation.ca, 12 octobre 2022

[Observateur continental](#)

Région : [Asie](#), [États-Unis](#), [L'Europe](#), [Le Canada](#), [Russie et CEI](#)

Analyses: [Arctique](#)

Le 7 octobre 2022, le président américain Joe Biden a approuvé la nouvelle Stratégie nationale pour l'Arctique (*National Strategy for the Arctic Region*), d'après laquelle les États-Unis ont l'intention de renforcer leur influence dans la région ainsi qu'à « gérer la tension » due à la « concurrence stratégique grandissante en Arctique, la guerre non provoquée aggravée de la Russie en Ukraine et les efforts actifs de la Chine visant à renforcer son influence dans la région ».

Cette [stratégie](#) est prévue sur dix ans. Elle accorde une attention particulière à l'endiguement de la Russie et de la Chine dans l'Arctique sur quatre axes: la sécurité, le développement économique durable, la coopération internationale et les changements climatiques.

En ce qui concerne la sécurité, la stratégie implique l'endiguement des menaces pour les États-Unis et leurs alliés « en renforçant les capacités nécessaires pour défendre les intérêts américains en Arctique, tout en se concertant sur les approches communes avec les alliés et les partenaires sur la réduction des risques d'une escalade non préméditée ». Cela nécessitera la « présence du gouvernement américain en Arctique afin de « défendre le peuple américain sur le territoire américain souverain ».

Le Canada, le Danemark (y compris le Groenland), la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède sont mentionnés parmi les alliés et partenaires arctiques des États-Unis.

Le document note que « l'importance stratégique grandissante de l'Arctique a renforcé la concurrence pour la formation de son avenir ».

En outre, le texte stipule: « Cette dernière décennie, la Russie a investi beaucoup d'argent dans l'élargissement de sa présence militaire en Arctique. Elle modernise ses bases et aéroports militaires; déploie de nouveaux systèmes côtiers et antiaériens, modernise ses sous-marins; augmente le nombre d'exercices et d'opérations d'entraînement avec un nouveau commandement opérationnel arctique. La Russie développe notamment une nouvelle infrastructure économique de ses territoires arctiques pour exploiter les hydrocarbures, les minerais et la pêche. »

Les Américains sont également préoccupés par les projets arctiques de la Chine: « La République populaire de Chine cherche à renforcer son influence en Arctique grâce à l'élargissement de l'activité économique, diplomatique, scientifique et militaire. Au cours des dix dernières années, la Chine a doublé ses investissements en se focalisant sur

l'extraction de minerais cruciaux; elle a élargi les types d'activités scientifiques, en utilisant ces engagements scientifiques pour mener des recherches à double usage avec la reconnaissance ou l'utilisation militaire en Arctique. La Chine a élargi sa flotte de brise-glaces et a envoyé pour la première fois des navires en Arctique. »

Ce vaste document est composé à 99% de phrases générales sur la préoccupation au sujet des peuples autochtones de l'Arctique, la nécessité de lutter pour la réduction des émissions de carbone, le développement durable de l'Arctique, la nécessité d'une libre navigation maritime, etc. Il n'y a pas de dispositions concrètes sur l'élargissement de la présence militaire des États-Unis en Arctique.

« La flotte de brise-glaces de la sécurité côtière [des États-Unis] maintiendra une présence permanente en Arctique américaine et une présence supplémentaire, si besoin, en Arctique européenne. » Sachant que la flotte de brise-glaces américains se compose actuellement de seulement deux bâtiments, dont seul le Polar Star est un brise-glace lourd capable de travailler dans les glaces de l'Arctique.

En décembre 2018, l'amiral Paul Zukunft, à la tête du Service de sécurité côtière, a [décliné](#) la requête d'une opération pour assurer la liberté de la navigation maritime en Arctique, craignant que le Polar Star de 40 ans tombe en panne et que les Américains soient contraints de demander de l'aide à la Russie pour le remorquer jusqu'à un port pour réparation.

La Russie possède 40 brise-glaces, la Chine n'en dispose que de deux, mais ils sont modernes.

La nouvelle stratégie américaine en Arctique prévoit la construction en Alaska de nouveaux ports en eaux profondes, d'aérodromes et le développement d' « autres infrastructures ». Cela signifie que la présence militaire à part entière des États-Unis en Arctique nécessite de grandes bases navales capables d'assurer un stationnement permanent de la flotte. Mais elles sont absentes pour l'instant.

Les États-Unis disposent de deux bases aériennes en Alaska. De nouveaux sites militaires y sont en cours de construction et il est prévu d'y déployer jusqu'à 10.000 militaires. Il existe également deux bases militaires arctiques étrangères: Thulé dans le nord du Groenland et une base aérienne à Stavanger, en Norvège.

Le 9 juin 2020, le Congrès américain a [exigé](#) dans un mémorandum spécial que d'ici 2029 les États-Unis possèdent une flotte moderne de brise-glaces lourds. Les nouveaux brise-glaces américains seront dotés d'équipements militaires modernes, ce qui permettra d'utiliser ces bâtiments « dans l'intérêt de la marine américaine, recevoir des renseignements, assurer l'utilisation des armes par d'autres unités de combat et organiser différents types de brouillage ».

Cependant, les États-Unis ne peuvent pas concurrencer la Russie dans la conquête pacifique de l'Arctique, étant donné que la géographie arctique est du côté de la Russie. L'éloignement des itinéraires arctiques des frontières américaines est la principale contrainte pour la marine américaine.

Alexandre Lemoine

Articles Par : [Alexandre Lemoine](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca